

Réf: Dossier 347204

Avis de constitution

SOCIETE « SHERDEN »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE 7ème
TRANCHE, Lot 3583, Ilot 291

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHERDEN »

Objet : La location de résidence meublée; la commercialisation et la location de voiture; la commercialisation de terrain. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE 7ème
TRANCHE, Lot 3583, Ilot 291

Dirigeant(s) M DIGBEU SERY PATRICK HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09906 du 30/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59118/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

